

20 Jul 2023 -18:33

Appartient à [Conseil des ministres du 20 juillet 2023](#)

Mise en œuvre des mesures issues du contrôle budgétaire relatives aux pensions

Sur proposition du ministre des Affaires sociales Frank Vandenbroucke et de la ministre des Pensions Karine Lalieux, le Conseil des ministres a approuvé deux projets d'arrêtés royaux et a pris connaissance d'un troisième qui exécute les mesures décidées lors du contrôle budgétaire dans le domaine des pensions.

Dans le droit fil du contrôle budgétaire :

- le premier projet vise à adapter les montants de la pension minimum au 1er janvier 2024 et à supprimer la quatrième augmentation de la garantie de revenus aux personnes âgées prévue pour le 1er janvier 2024
- le deuxième projet supprime le relèvement du seuil de déduction de la cotisation de 3,55 % en faveur de l'assurance maladie obligatoire à compter du 1er janvier 2024
- le troisième projet adapte les montants des pensions minimales du régime de pension des fonctionnaires, dont l'augmentation était prévue au 1er janvier 2024

Le premier et le deuxième projet sont transmis pour avis au Conseil d'État.

Projet d'arrêté royal relatif à l'adaptation des montants de la pension minimum garantie et de la garantie de revenus aux personnes âgées

Projet d'arrêté royal portant exécution de l'article 4, alinéa 2, de la loi du 13 mars 2013 portant réforme de la retenue de 3,55 % au profit de l'assurance obligatoire soins de santé et de la cotisation de solidarité effectuées sur les pensions

Projet d'arrêté royal modifiant l'arrêté royal du 20 décembre 2020 pris en application de l'article 132, § 2, de la loi du 26 juin 1992 portant des dispositions sociales et diverses

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Frank Vandenbroucke, Vice-Premier ministre et ministre des
Affaires sociales et de la Santé publique
Rue de la Loi, 23
1040 Bruxelles
Belgique
<https://vandenbroucke.belgium.be>
info@vandenbroucke.fed.be

Sandrine Daoud
Porte-parole (FR)
+32 472 02 84 14
sandrine.daoud@vandenbroucke.fed.be

Arne Brinckman
Porte-parole (NL)
+32 476 28 83 13
arne.brinckman@vandenbroucke.fed.be

Karine Lalieux, ministre des Pensions et de l'Intégration
sociale, chargée des Personnes handicapées, de la Lutte
contre la pauvreté et de Beliris
Avenue de la Toison d'or, 87
1060 Bruxelles
Belgique
+32 2 541 64 84
<https://lalieux.belgium.be>
info@lalieux.fed.be

Delphine Van Bladel
Porte-parole (FR)
+32 476 60 02 61
delphine.vanbladel@lalieux.fed.be

Sam Van De Putte
Porte-parole (NL)
sam.vandeputte@lalieux.fed.be